



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2923 décrétant l'exécution de travaux de reconstruction complète de la partie nord de l'avenue Windward Crescent ainsi que de l'avenue Field, ainsi qu'un emprunt de 2 850 000\$, à ces fins; et

Le Règlement PC-2924 décrétant l'exécution de travaux de reconstruction complète de l'avenue Brunet, entre les avenues Sainte-Claire et Julien, ainsi qu'un emprunt au montant de 2 050 000\$, à ces fins;

ont été approuvés conformément à la loi :

- par le conseil municipal le 1 décembre 2020; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 29 mars 2021.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi et peuvent être consultés en soumettant une demande par courriel à greffe@pointe-claire.ca ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, pendant les jours et heures normales d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, ce 7^{ième} jour d'avril 2021.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following

By-law PC-2923 decreeing the execution of complete infrastructure works on the northern part of Windward Crescent and Field Avenues, as well as a \$2,850,000 borrowing for these purposes; and

By-law PC-2924 decreeing the execution of complete reconstruction work on Brunet Avenue, between Sainte-Claire and Julien Avenues, as well as a borrowing in the amount of \$2,050,000, for these purposes;

have been approved according to the law:

- by the Municipal Council on December 1, 2020 ;
- by the "ministère des Affaires municipales et de l'Habitation" on March 29, 2021.

These by-laws will come into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, during regular business hours, from Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m., with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, this 7th day of April, 2021.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk